

Appel d'offres

Étude sur l'ampleur et l'évolution du harcèlement sexuel en Suisse

en réponse au postulat Reynard 18.4048 « Il est temps d'obtenir des chiffres fiables sur la problématique du harcèlement sexuel »

Méta-analyse des données existantes sur le harcèlement sexuel

1. Contexte

Le postulat Reynard 18.4048 « Il est temps d'obtenir des chiffres fiables sur la problématique du harcèlement sexuel » a été déposé le 28 septembre 2018 (<https://www.parlament.ch/fr/ratsbetrieb/suche-curia-vista/geschaeft?AffairId=20184048>). Dans sa proposition du 21 novembre 2018, le Conseil fédéral s'est dit favorable à l'acceptation du postulat, qui a été adopté par le Conseil national le 19 mars 2019.

Le postulat demande une étude sur l'ampleur et l'évolution du harcèlement sexuel sur le lieu de travail et dans l'espace public en Suisse.

Le Département fédéral de l'intérieur DFI a été chargé par le Conseil fédéral d'établir le rapport demandé. Le dossier relève de la compétence du Bureau fédéral de l'égalité entre femmes et hommes BFEG.

2. Objet et contenu du mandat

Le mandat a pour objet l'établissement d'une **vue d'ensemble** et d'une **méta-analyse des données existantes sur le harcèlement sexuel** en Suisse. Sur la base de ces données, l'étude **caractérise l'ampleur et l'évolution** de la problématique. Dans son bilan, elle met en évidence les **lacunes** éventuelles dans les données et formule des **recommandations** pour que les statistiques rendent compte du phénomène.

2.1 Bases

Il existe en Suisse des données statistiques sur le harcèlement sexuel qui sont collectées régulièrement ou ponctuellement, aux niveaux fédéral, cantonal et communal (cf. ch. 10.1). L'étude doit les compiler et les analyser.

La Confédération envisage de mettre en place une étude de prévalence périodique sur la violence à l'encontre des femmes et la violence domestique, pour laquelle seraient collectées entre autres des données sur le harcèlement sexuel. Cela améliorerait sensiblement la situation en matière de données visée par le postulat. L'affaire est encore à l'étude et une éventuelle décision de réalisation ne devrait pas intervenir avant 2021.

2.2 Méthodologie

La méta-analyse repose sur des recherches sur Internet et dans la littérature spécialisée mais aussi, si cela est nécessaire, sur des entretiens exploratoires avec des expert·e·s.

L'offre expose les méthodes scientifiques qui seront utilisées pour répondre aux différentes questions posées et explique en quoi elles sont appropriées.

2.3 Questions posées

Le rapport :

- a) présente des **définitions** du harcèlement sexuel du point de vue du droit et des sciences sociales, y compris concernant les formes de violence et les comportements violents qui relèvent du harcèlement sexuel, et formule une définition de travail aux fins de la méta-analyse (entre autres pour établir une distinction par rapport à d'autres formes de harcèlement) ;
- b) met en évidence l'**ampleur** des différentes formes de harcèlement sexuel et leur évolution sur la base des données disponibles pour la Suisse ;
- c) se fonde sur cette analyse pour tirer un **bilan de la situation en matière de données** et formuler des **recommandations** sur la manière de mettre en place des données de base fiables sur le harcèlement sexuel en Suisse et de décrire l'évolution de ce phénomène.

Les questions à étudier sont donc les suivantes :

a) Définitions

- Comment se définit le harcèlement sexuel (définitions selon les sciences sociales, formes, etc.) ?
- Comment le harcèlement sexuel se différencie-t-il d'autres formes de harcèlement (p. ex. stalking, cybergrooming) ?
- Comment le harcèlement sexuel est-il appréhendé juridiquement (Convention d'Istanbul, Code pénal, Code civil, Code des obligations, loi sur l'égalité, loi sur le travail) et réprimé (description succincte) ?

b) Vue d'ensemble des données disponibles sur l'ampleur et l'évolution du phénomène

- Vue d'ensemble (fiche signalétique type remplie pour chaque source) et méta-analyse des relevés et des données aux niveaux national et régional :
 - Qu'est-ce que les données existantes permettent de dire sur l'ampleur du phénomène ?
 - Qu'est-ce que les données existantes permettent de dire sur l'évolution du phénomène ?
 - Existe-t-il des données sur l'application du droit (p. ex. dénonciations, plaintes, procédures de conciliation) ? Que peut-on dire de l'évolution de l'application du droit ?

c) Appréciation et recommandations

- Comment se présente la situation en matière de données sur le harcèlement sexuel en Suisse selon la méta-analyse ? Quelles sont les lacunes ?
- Au vu des données de base existantes ou en projet, que peut-on recommander pour que la Suisse dispose de données de base fiables sur le harcèlement sexuel ?
- Quelle méthodologie faudrait-il employer pour concevoir des relevés représentatifs au niveau national ou cantonal qui rendent compte de manière appropriée de l'ampleur et de l'évolution du phénomène ?
- Quels relevés existants en Suisse peuvent être qualifiés de bonnes pratiques de ce point de vue ? Existe-t-il au niveau européen des normes applicables aux méthodes de relevé qui puissent être qualifiées de bonnes pratiques ?

2.4 Concept détaillé

Un concept détaillé est d'abord élaboré. Il formule les questions à étudier et expose en détail la ou les méthodes qui seront utilisées. Le concept détaillé est discuté avec le groupe d'accompagnement avant d'être adopté par le mandant.

2.5 Produit du mandat

Les résultats sont présentés dans un rapport final d'une trentaine de pages, rédigé dans un document accessible.

La présentation des résultats revêt si possible la forme de tableaux synoptiques accompagnés de commentaires descriptifs synthétiques.

Le rapport est rédigé en français ou en allemand. Il sera traduit et publié dans l'autre langue aux frais du BFEG. Le mandataire aura pour tâche de contrôler la traduction et la mise en page du rapport traduit.

3. Accompagnement

Le mandat est attribué par le Bureau fédéral de l'égalité entre femmes et hommes (BFEG), domaine Violence.

Un groupe d'accompagnement assure le suivi technique du mandat. Il se compose de personnes représentant le BFEG, l'Office fédéral de la justice (OFJ), le Secrétariat d'État à l'économie (SECO) et l'Office fédéral de la statistique (OFS). Le groupe d'accompagnement participe à l'attribution du mandat et donne son avis sur le concept détaillé et le rapport final. Il met à profit ses connaissances techniques et son réseau de contacts pour aider les mandataires à choisir les services à interroger.

4. Coûts

L'enveloppe financière prévue pour le mandat d'étude s'élève à 60 000 francs, TVA et frais accessoires inclus.

5. Calendrier

La réalisation de l'étude suivra si possible le calendrier suivant :

Étapes	Dates
Délai de remise des offres	2 novembre 2020
Attribution du mandat	Fin novembre 2020
Entretien de lancement : définition des informations et des données à inclure dans l'étude	Fin novembre 2020
Concept détaillé	Mi-décembre 2020
Méta-analyse et rédaction du rapport	Jan. – fév. 2021
Remise du projet de rapport	Fin mars 2021
Remise du rapport définitif	Fin avril 2021
Contrôle et mise en page de la traduction du rapport final	Fin mai 2021

6. Exigences relatives à l'offre

L'offre ne doit pas dépasser la limite de 5 pages (hors annexes). Elle doit être signée et remise par voie électronique au BFEG (voir la rubrique Contact, ch. 8) le **2 novembre 2020** au plus tard.

L'offre doit contenir les éléments suivants :

- compréhension du mandat ;
- informations détaillées sur la méthodologie de réponse au questionnaire ;
- premières réflexions sur le choix de la ou des méthodologies scientifiques ;
- calendrier indiquant les principales étapes du projet ;
- informations sur les qualifications et l'expérience des personnes chargées de l'étude, y compris références et compétences linguistiques ;
- devis détaillé indiquant les coûts pour chacun des participants impliqués dans les différentes étapes du projet ;
- preuve de l'absence de liens d'intérêts avec les milieux concernés par le mandat d'étude ;
- formulaire « Respect des conditions de travail, des dispositions sur la protection des travailleurs et l'égalité de salaire entre femmes et hommes : déclaration du soumissionnaire » (voir en annexe) signé par la personne ayant le pouvoir de signature.

7. Critères d'évaluation

Les offres sont évaluées selon les critères suivants :

- adéquation et qualité de l'offre par rapport à l'objet de l'étude : compréhension du mandat et de la problématique, transparence de l'offre, adéquation de la méthodologie ;
- organisation de projet, compétences et expérience des personnes chargées de l'étude en rapport avec des objets d'étude comparables et des enquêtes dans les différentes régions du pays ;
- économicité, rapport qualité/prix.

8. Contact

L'offre signée doit être remise par voie électronique **au plus tard le 2 novembre 2020** à :

Luzia Siegrist, Bureau fédéral de l'égalité entre femmes et hommes, domaine Violence,
Schwarztorstr. 51, 3003 Berne, luzia.siegrist@ebg.admin.ch, tél. +41 58 465 37 68

9. Annexes à l'offre

L'offre doit être accompagnée du formulaire « Respect des conditions de travail, des dispositions sur la protection des travailleurs et l'égalité de salaire entre femmes et hommes : déclaration du soumissionnaire » dûment signé.

10. Sources et liens

10.1 Données existantes sur le harcèlement sexuel en Suisse

- Averdijk Margit, Müller-Johnson Katrin and Eisner Manuel (2012): Sexual victimization of children and adolescents in Switzerland. Final Report for the UBS Optimus Foundation. Zurich.
- Biberstein Lorenz, Killias Martin, Walser Severin, Iadanza Sandro et Pfammatter Andrea (2016): Sondage au sujet des expériences et opinions sur la criminalité en Suisse. Analyses dans le cadre du sondage national de sécurité 2015. Lenzburg.
- Office fédéral de la statistique (OFS) (1992, 1997, 2002, 2007, 2012, 2017) : Enquête suisse sur la santé (ESS), Neuchâtel.
- Office fédéral de la statistique (OFS) (2010–2020) : Statistique policière de la criminalité (SPC). Rapports annuels 2009–2019 des infractions enregistrées par la police. Neuchâtel.
- GFS Bern (2019): Befragung sexuelle Gewalt an Frauen im Auftrag von Amnesty Schweiz. Bern.
- Killias Martin, Simonin Mathieu and De Puy Jacqueline (2005): Violence experienced by women in Switzerland over their lifespan. Results of the International Violence Against Women Survey (IVAWS). Bern: Stämpfli.
- Killias Martin, Staubli Silvia, Biberstein Lorenz, Bänziger Matthias et Iadanza Sandro (2011) : La violence domestique en Suisse. Analyses effectuées dans le cadre du sondage de victimisation en Suisse 2011. Rapport à l'attention de la CCDJP. Zurich.
- Krings Franciska, Schär Moser Marianne et Mouton Audrey (2013) : Harcèlement sexuel sur le lieu de travail : qui harcèle qui, comment et pourquoi ? Une meilleure compréhension pour une meilleure prévention. Fonds national suisse (FNS), étude dans le cadre du Programme national de recherche PNR 60.
- Observatoire de la sécurité de la ville de Lausanne (2016) : Rapport d'enquête sur le harcèlement de rue à Lausanne. Lausanne.
- Observatoire de la sécurité de la ville de Lausanne (2019) : Stratégie globale de lutte contre le harcèlement de rue (collecte de données en cours depuis le 25.11.2019) (<https://www.lausanne.ch/officiel/administration/securite-et-economie/secretariat-general-se/unites-administratives/observatoire-de-la-securite/harcelement-de-rue.html>)
- Strub Silvia et Schär Moser Marianne (2008) : Risque et ampleur du harcèlement sexuel sur le lieu de travail. Une enquête représentative en Suisse alémanique et en Suisse romande. Sur mandat du Bureau fédéral de l'égalité entre femmes et hommes (BFEG) et du Secrétariat d'État à l'économie (SECO). Berne.
- Unia (2019): Resultate der Umfrage «Wie geht es Dir in der Lehre?». Sexuelle Belästigung und Mobbing in der Lehre.

10.2 Autres sources

- Baier Dirk (2019): Kriminalitätsoffererfahrungen und Kriminalitätswahrnehmungen in der Schweiz. Ergebnisse einer Befragung. ZHAW Zürich.
- Office fédéral de la statistique (OFS) : Déterminants de la santé – Conditions de travail <https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/sante/determinants/conditions-travail.html>
- European Parliament (2018): Bullying and sexual harassment at the workplace, in public spaces, and in political life in the EU.
- European Survey of Enterprises on New and Emerging risks (ESENER) <https://osha.europa.eu/fr/facts-and-figures/esener>
- European Union Agency for Fundamental Rights (FRA) (2014): La violence à l'égard des femmes : une enquête à l'échelle de l'UE – Les résultats en bref.
- European Union Agency for Fundamental Rights (FRA) (2014): Violence against women: an EU-wide survey. Technical Report.
- Enquêtes européennes sur les conditions de travail (EWCS) : <https://www.eurofound.europa.eu/fr/surveys/european-working-conditions-surveys-ewcs>

- Eurostat (2017) : Review of the GBV and VAW surveys in EU and non EU countries: Best practises and most critical aspects.
- Eurostat (2019): EU Survey on Gender-Based violence against women and other forms of inter-personal Violence (EU-GBV). Commented questionnaire.
- Eurostat (2019): Data dissemination and indicators for EU-GBV. EU Survey on gender-based violence against women and other forms of interpersonal violence.
- Eurostat (2019): Methodological guidelines of EU-GBV. EU Survey on gender-based violence against women and other forms of interpersonal violence.
- Lempen Karin et Voloder Aner (2017) : Analyse de la jurisprudence cantonale relative à la loi sur l'égalité entre femmes et hommes (2004-2015). Rapport de recherche réalisé sur mandat du Bureau fédéral de l'égalité entre femmes et hommes (BFEG). Berne.
- Secrétariat d'État à l'économie SECO (2012) : Travail et santé 2012 – Résultats choisis de l'Enquête suisse sur la santé 2012. Berne.
https://www.seco.admin.ch/seco/fr/home/Publikationen_Dienstleistungen/Publikationen_und_Formulare/Arbeit/Arbeitsbedingungen/Studien_und_Berichte/arbeit-und-gesundheit-2012---ausgewaehlte-ergebnisse-der-schweiz.html
- Stadt Zürich (2019): Projekt gegen sexuelle und sexistische Belästigungen im öffentlichen Raum und im Nachtleben. https://www.stadt-zuerich.ch/prd/de/index/gleichstellung/themen/geschlechtsspezifische_gewalt/oeffentlicher-raum---nachtleben.html#gegen_sexuelle_undsexistischebelaestigungeninmoeffentlichenraumun
- Stern Susanne et de Rocchi Ariane (2019) : Données statistiques de la Suisse nécessaires à l'établissement du rapport sur la mise en œuvre de la Convention d'Istanbul. Expertise réalisée sur mandat du Bureau fédéral de l'égalité entre femmes et hommes (BFEG). Zurich.
- Unia (2020): Web-Portal www.belaestigung-in-der-lehre.ch

11. Annexe

- Déclaration du soumissionnaire